

Préface

Le TCF s'est imposé en quelques années dans le paysage des certifications internationales. En 2002, date de sa mise en place sur le marché, plus de 8000 candidats présentaient les épreuves du TCF ; en 2008, ce sont plus de 260 000 candidats qui ont été évalués grâce à ce test. Le TCF est devenu, en moins de 6 ans, le 1^{er} test de mesure des compétences en français à travers le monde.

Reconnu par les différents ministères français impliqués dans la sélection des étudiants étrangers qui souhaitent poursuivre des études supérieures dans notre pays, le TCF a également été adopté par de nombreuses institutions étrangères et internationales pour ses qualités intrinsèques, tant sur le plan pédagogique que scientifique.

En effet, en plus de s'adapter aux besoins des établissements français d'enseignement supérieur (universités, écoles d'architecture, écoles d'ingénieurs, grandes écoles, écoles d'art...), le TCF a su répondre aux attentes de nombreux ministères étrangers qui ont souhaité faire évaluer les compétences en français de leurs enseignants ou de leurs fonctionnaires (Maroc, Norvège, Tunisie, Egypte).

Les institutions internationales (Commission européenne, Agence universitaire de la Francophonie, Organisation internationale de la Francophonie...), quant à elles, ont recours, tout au long de l'année, à des sessions du TCF pour obtenir, rapidement et de façon fiable, des profils de compétence en français pour des individus ciblés et présélectionnés (fonctionnaires internationaux, diplomates) ou des groupes de candidats (enseignants, étudiants).

Enfin, le TCF est désormais intégré dans les cursus de français de plus de 40 universités étrangères sur quatre continents. Particulièrement bien implanté dans de prestigieux établissements d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe, le TCF est devenu le test de référence au-delà des institutions qui composent traditionnellement le réseau culturel français (Centres culturels français, Instituts français, Alliances françaises).

Le CIEP est particulièrement fier de contribuer à l'évaluation et à la sélection, grâce au TCF, des étudiants étrangers qui souhaitent relever les défis de l'un de nos plus prestigieux établissements d'enseignement français, l'École Polytechnique.

Christine TAGLIANTE

*Responsable du Département évaluation et certifications
Centre international d'études pédagogiques*

Introduction

Le Test de connaissance du français (TCF) est un test officiel d'évaluation de niveau de français. Il est organisé et délivré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public sous la double tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale français et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Tous les exercices proposés dans cet ouvrage ont reçu la validation du Centre international d'études pédagogiques. Ce label indique que les items proposés correspondent exactement aux critères d'évaluation du TCF.

Qu'est-ce que le TCF¹ ?

Le TCF se compose de 3 épreuves obligatoires et 2 épreuves facultatives :

Trois épreuves obligatoires		Deux épreuves facultatives	
80 items 1 h 30	Compréhension orale 30 items 25 minutes	2 h	Expression orale 15 minutes
	Maîtrise des structures de la langue 20 items 20 minutes		Expression écrite 1 h 45
	Compréhension écrite 30 items 45 minutes		

Le présent ouvrage offre un entraînement complet aux épreuves obligatoires :

- Partie I : Compréhension orale (avec CD MP3)
- Partie II : Structures de la langue
- Partie II : Compréhension écrite

¹ Le tableau et les informations ci-après proviennent du CIEP (<http://www.ciep.fr/tcf>). Nous remercions le Service du développement et de la communication du CIEP pour nous avoir autorisés à reproduire ces informations.

Le TCF pour public général est le test de référence, notamment pour l'admission dans l'enseignement supérieur en France. Cependant, il existe également différents types de TCF spécialisés : TCF pour les futurs étudiants et les étudiants, TCF pour un public lié aux organismes internationaux, TCF pour le Québec.

Descriptif détaillé des trois épreuves obligatoires du TCF

Elles se présentent sous la forme d'un questionnement à choix multiple. Parmi les quatre choix proposés pour chaque item, une seule réponse est correcte. Les items sont présentés dans un ordre de difficulté progressive allant du niveau A1 (élémentaire) au niveau C2 (supérieur avancé) du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Partie I : compréhension orale

Les items évaluent la capacité du candidat à :

- repérer les informations essentielles transmises dans des situations de communication quotidienne ;
- comprendre des énoncés simples portant sur des thèmes familiers dans des messages, des annonces, des entretiens, discussions au téléphone, etc.
- identifier le sujet d'une conversation ;
- comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés au travail, à l'université, pendant les loisirs ;
- comprendre les idées principales d'interventions complexes sur un sujet concret ou abstrait, familier ou non, rencontré dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle ;
- suivre une intervention sur des sujets abstraits et complexes ;
- reconnaître une gamme étendue d'expressions idiomatiques ;
- comprendre tout type de discours prononcé à un débit rapide.

Les enregistrements sont représentatifs de communications orales telles qu'on peut les entendre en France ou dans les pays francophones, en particulier lorsqu'il s'agit d'extraits d'émissions radiophoniques.

Dans cet ouvrage, le candidat trouvera diverses situations de communication orale rencontrées dans la vie quotidienne, académique et professionnelle dans le monde francophone :

- dialogues authentiques
- conversations téléphoniques
- annonces diverses de la vie quotidienne
- extraits de conférences
- émissions radiophoniques ou télévisuelles :
 - Radio France International
 - Radio Canada
 - TV5 Monde
- Interviews et entretiens

Partie II : structures de la langue (grammaire et lexique)

Les items évaluent la capacité à identifier et choisir les formulations correctes dans des structures syntaxiques et lexicales. Les questions sont toujours associées à des situations de communication et à des contextes français ou francophones.

Cette partie interroge particulièrement les candidats sur les notions suivantes :

- les catégories grammaticales (prépositions, adverbes, etc.)
- les différents types de phrases (interrogation, négation, exclamation, etc.)
- la phrase complexe (les propositions subordonnées, la cause, la conséquence, etc.)
- le groupe nominal (le nom, l'article, l'adjectif, etc.)
- le groupe verbal (temps, modes, conjugaisons et accords)
- les constructions impersonnelles
- le lexique général et plus spécialisé
- les expressions idiomatiques

Partie III : compréhension écrite

Les items évaluent la capacité du candidat à :

- repérer des informations globales dans des documents utilisés dans des situations de communication quotidienne (petits messages amicaux ou professionnels) ;
- repérer des informations globales et détaillées contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, textos, menus et horaires, etc.) ;
- repérer des informations détaillées portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles, courriels, etc.) ;
- repérer des informations fines et détaillées dans des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne, académique ou professionnelle ;
- comprendre les points de vue d'auteurs sur des sujets concrets ou abstraits dans des articles et des comptes rendus ;
- comprendre des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages littéraires ou spécialisés.

Les documents sont représentatifs de ce que l'on peut lire en France ou dans des pays francophones. *Le présent ouvrage propose aux candidats à la passation du TCF des documents authentiques, extraits de journaux, magazines et ouvrages :*

- Le Monde
- Télérama
- TGV Magazine
- Œuvres littéraires
- Essais
- Libération
- Métro

Qu'est-ce que le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ?

Le CECRL définit des normes communes d'évaluation des compétences langagières. Elles permettent d'évaluer un niveau de langue selon des critères précis en termes de compétences. Six niveaux de langue sont ainsi définis :

A1 : niveau élémentaire

A2 : niveau élémentaire avancé

B1 : niveau intermédiaire

B2 : niveau intermédiaire avancé

C1 : niveau supérieur

C2 : niveau supérieur avancé

A1	A2	B1	B2	C1	C2
Elémentaire	Elémentaire avancé	Intermédiaire	Intermédiaire avancé	Supérieur	Supérieur avancé
Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.	Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.	Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familial. Elle peut se débrouiller en voyage, parler, de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.	Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.	Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.	Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.

Qui peut se présenter au TCF ?

Toute personne de plus de 16 ans pour qui le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite, pour des raisons académiques (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...), professionnelles (employés ou futurs employés...) ou personnelles, faire valider de façon simple, fiable et rapide ses connaissances et ses compétences en français.

Par qui le TCF est-il reconnu ?

Par le monde de l'éducation : les autorités éducatives, les universités, les grandes écoles, les centres de formation en langues, et plus généralement toutes les institutions de l'enseignement supérieur.

Par le monde du travail : les entreprises, les organismes de formation professionnelle, les organismes internationaux.

Où peut-on présenter le TCF ?

On peut présenter le TCF dans plus de 600 centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde. Pour connaître les centres agréés, les dates des sessions, les tarifs et les modalités d'inscription, veuillez consulter le site du CIEP :

<http://www.ciep.fr>

TCF : les résultats

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte un score global compris entre 100 et 699 points et une indication de niveau sur l'échelle en 6 niveaux du Conseil de l'Europe. Il reçoit également un score détaillé par capacité assorti d'une indication de niveau (voir détails sur les niveaux en annexe à la fin de cet ouvrage).

Elémentaire	Elémentaire avancé	Intermédiaire	Intermédiaire avancé	Supérieur	Supérieur avancé
100 à 199 points	200 à 299 points	300 à 399 points	400 à 499 points	500 à 599 points	600 à 699 points
A1	A2	B1	B2	C1	C2

Les résultats sont communiqués aux centres agréés sous forme électronique (liste des résultats et attestation au format PDF) dans les 2 semaines qui suivent la réception au CIEP de la feuille de réponses au TCF.

Aucun résultat n'est envoyé individuellement au candidat sauf dans le cas d'une passation organisée par le CIEP.

Les originaux des attestations sont également envoyés aux centres agréés dans les 3 semaines suivant la réception des documents au CIEP.

Les résultats obtenus sont valables 2 ans.

Conseils au candidat

Préparation

Cet ouvrage offre une préparation complète et détaillée du test. Le candidat pourra s'entraîner efficacement aux 3 épreuves obligatoires. Les corrigés et les transcriptions des documents sonores lui permettront de parfaire sa préparation. Tout comme dans le TCF, dans chaque partie, les items sont classés des plus faciles aux plus difficiles, allant du niveau A1 au niveau C2. Chaque item répond aux normes et contraintes (de temps de réponse, de longueur et de niveau de langue) appliquées pour les items du TCF.

En outre, plusieurs liens en collaboration avec le CIEP proposent des entraînements au TCF en ligne. La rubrique langue française de Radio France International (RFI) met à la disposition des internautes de nombreux items permettant de s'entraîner en ligne :

http://www.rfi.fr/lffr/questionnaires/080/questionnaire_127.asp

Par ailleurs, TV5 Monde en partenariat avec le CIEP, devrait prochainement proposer également un entraînement au TCF en ligne :

http://www.tv5.org/TV5Site/lf/langue_francaise.php

Le jour du test

Le jour du test, le candidat n'oubliera pas de se munir d'un stylo noir et d'une pièce d'identité. Lors du test, aucune prise de note ne sera autorisée, même durant la partie de compréhension orale. Le candidat n'entendra chaque document sonore qu'une seule fois et devra répondre en temps limité.

Après l'épreuve de compréhension orale, le candidat dispose de 65 minutes pour répondre aux questions des parties II (Structures de la langue) et III (Compréhension écrite). Il est conseillé de consacrer 20 minutes à la partie II et 45 minutes à la partie III. Comme chaque partie est construite sur une progression en termes de difficulté, il revient au candidat de gérer son temps en fonction de ces paramètres.